



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
Direction des Finances, de la Commande
Publique, des Affaires Juridiques et
Immobilières
DFCPAJI_AR2026_00150

**Arrêté portant nomination des membres du
Conseil d'administration du CCAS de
Tourcoing (Centre Communal d'Action
Sociale)**

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire du 28 mars 2026 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L. 123-6, R. 123-11 et R. 123-12 ;

Vu la délibération n°9 du 28 mars 2026 fixant à 16 le nombre des administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing ;

Vu l'appel à candidatures publié le 1^{er} avril 2026 et fixant les modalités de dépôt des candidatures des associations souhaitant proposer un représentant au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant que l'appel à candidatures a été prorogé jusqu'au 7 mai 2026 ;

Considérant que suite aux élections municipales, le nombre d'administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing a été fixé à seize membres, soit respectueusement huit membres élus par le Conseil municipal et huit membres nommés par le Maire ;

Considérant l'analyse des candidatures déposées ;

ARRETONS

Article 1^{er} – Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tourcoing :

- **Madame Myriam CATRISSE** : en tant que représentante des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Association Départementale des Restaurants du Cœur) ;
- **Madame Laurence LIPPERT** : en tant que représentante des associations familiales désigné sur proposition de l'U.D.A.F. ;
- **Monsieur Philippe DELANNOY** : en tant que représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département (Association Tourcoing Loisirs Sortir) ;
- **Monsieur Philippe COURTIN** : en tant que représentant des associations de personnes handicapées du département (Association Papillons Blancs) ;
- **Madame Marie-Hélène LIARD** : en tant que personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ;
- **Monsieur Bertrand VANSEVEREN** : en tant que personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ;
- **Madame Marie HELMER** : en tant que personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune ;
- **Monsieur Roger QUINGER** : en tant que personne participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Article 2 – Conformément aux dispositions de l'article L. 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat de ses membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil Municipal.

Article 3 – Le présent arrêté sera notifié aux personnes nouvellement désignées.

Article 4 - Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Inscrit au registre des actes de la Commune ;
- Transmis au Préfet du Nord, Préfet des Hauts-de-France ;
- Transmis à la Trésorerie de TOURCOING ;
- Transmis au Procureur de la République ;
- Notifié aux intéressés.

Article 5 – La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique «Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **12 MAI 2026**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING



Accusé réception en Préfecture le : **12 MAI 2026**

Publié sur le site Internet de la Ville le : **12 MAI 2026**

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2026_150 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/05/2026

Objet : Arrêté de désignation membres du CA du CCAS

Nature : Arrêtés réglementaires

Matière : Institutions et vie politique - Désignation de représentants

Date de télétransmission : 12/05/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DFCPAJI_AR2026_0150 = Arr_t_de d_signation membres du CA du CCAS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260512-DAJI_AR2026_150-AR

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/05/2026

